

## **Rapport de jury - Concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, session 2019**

Le jury commence par remercier le service des examens et concours de l'académie de Nantes qui a tout mis en œuvre pour assurer, d'une part, la sécurité administrative du concours, et d'autre part, l'éthique du concours, tant pour les candidats que pour les membres du jury.

### **Admissibilité**

Le jury constitué de personnels des académies de Nantes et d'Orléans-Tours a étudié l'ensemble des dossiers présentés en cherchant à évaluer la compétence professionnelle des candidats. Pour se faire, le parcours professionnel emprunté, les formations suivies et les diplômes obtenus ont fourni des informations précieuses sur le niveau de maîtrise par chaque candidat de cette compétence.

Ainsi, le jury a particulièrement apprécié la polyvalence disciplinaire de certains parcours professionnels, surtout lorsque cette polyvalence s'accordait avec les orientations de la fiche de poste. En outre, le jury a valorisé les dossiers dans lesquels le candidat ou la candidate avait su mettre en exergue sa capacité à travailler en équipe. A contrario, le jury a noté qu'un nombre réduit de candidats ou de candidates avait visiblement constitué leur dossier seul, sans regard critique extérieur, tant sur le fond (état des services, descriptif des formations) que sur la forme (syntaxe et orthographe). Un candidat ne répond pas à la question « pourquoi candidatez-vous ? ». Le jury a également apprécié que la sécurité au laboratoire soit régulièrement évoquée dans les dossiers, même si certaines approches étaient moins professionnalisées que d'autres.

### **Admission**

Le jury a apprécié les présentations structurées, qui mettaient en avant les compétences acquises par les candidats au cours de leurs différentes expériences professionnelles. Le jury invite les candidats à préparer et à s'entraîner à l'exercice (difficile) de la présentation individuelle pour gérer au mieux les cinq minutes d'introduction.

Par ailleurs, le jury regrette que certains candidats ne soient pas plus renseignés sur l'organisation des établissements, notamment sur les responsabilités des uns et des autres dans la démarche de prévention des risques.

En outre, le jury a noté que certains candidats s'interdisaient d'interroger les pratiques des professeurs, notamment sur la question de la sécurité en chimie. On attend d'un personnel de laboratoire qu'il puisse aussi apporter ses connaissances en matière de sécurité (connaissance des fiches de sécurité, des équipements de protection individuelle, des équipements de protection collective, du tri des déchets ...) et proposer des modifications afin d'améliorer la sécurité de tous, des personnels comme des élèves. Par ailleurs, au quotidien, un ATRF en laboratoire travaille en collaboration avec d'autres personnels : le jury a valorisé les candidats qui ont démontré des connaissances dans ce domaine.

| Académie      | Nombre de postes | Nombre de dossiers | Nombre d'admissibles | Admis Liste Principale | Liste complémentaire |
|---------------|------------------|--------------------|----------------------|------------------------|----------------------|
| Nantes        | 2                | 5                  | 4                    | 2                      | 2                    |
| Orléans-Tours | 1                | 5                  | 3                    | 1                      | 1                    |

Le Président du jury  
Monsieur Jean-Olivier GARNIER  
Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional  
Rectorat de l'académie de Nantes